

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

COMMUNE DE FONT-ROMEU – ODEILLO – VIA

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 JUIN 2021

---oo00oo---

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN

Le VINGT-NEUF JUIN à 18h00

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire

Date de la convocation : Vendredi 25 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Ayant pris part aux délibérations : 16

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LUNEAU Alain - Mme DELIAS Christine – M. Serge PONSA - Mme ARTIGUES Inès - Mme GARRABE-POUGET Jeannine – M. PEREZ Julien - M. DOVAL Loïc - Mme LEBECQ Michelle – M. ROBERT Rémy - M. DÉMELIN Jean -Louis - Mme LE TOAN BARES PhongLan

ONT DONNE PROCURATION :

M. RIFF Michel à M ROBERT Rémy

M. BOSSELUT Rodolphe à Mme ARTIGUES

Mme OMAHSAN Faëza à M. LUNEAU Alain

Mme BLANCHARD Christine à Mme LEBECQ Michelle

Mme LARROZE Rachel à Mme LE TOAN BARES PhongLan

ABSENTS EXCUSES :

M. DESCLAUX Fabien

Mme NOLIN Claire

Mme NGUYEN Liliane

TRAME UNIQUE

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance du 3 juin 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame GARRABE-POUGET Jeannine est nommée Secrétaire de séance.

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE Département des Pyrénées-Orientales Commune de FONT-ROMEU- ODEILLO-VIA Séance du Conseil Municipal 29 juin 2021 Trame unique</p>	<p>CLASSEMENT ISSU DE LA NOMENCLATURE « ACTES » 4.1</p>	<p>DELIBERATION MUNICIPALE N° 114-2021</p>
<p>OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES D'UNE COLLECTIVITE DE 20.000 A 40.000 HABITANTS</p>		

Monsieur le Maire rappelle que :

La Commune a déposé un dossier de demande de surclassement démographique par décision du Conseil Municipal du 19 novembre 2020 ;

Ce dossier faisant apparaître en capacité d'accueil 23.544 personnes ;

Par arrêté préfectoral 2021048-0001 du 17 février 2021, Monsieur le Préfet surclasse la Commune de Font-Romeu, Odeillo, Via en tant que station classée de tourisme dans la catégorie des communes de 20.000 à 40.000 habitants par référence à sa population totale calculée par l'addition de sa population permanente et de sa population touristique moyenne ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du Comité Technique local du 28 juin 2021 ;

Que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient au Conseil Municipal de tenir compte de cette évolution réglementaire de la collectivité nécessaire à la bonne organisation des services ;

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE de supprimer l'emploi fonctionnel de 2.000 à 10.000 habitants ;

DECIDE de créer l'emploi fonctionnel de 20.000 à 40.000 habitants ;

DIT que Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges afférents à cet emploi sont inscrit au budget de la Collectivité de Font-Romeu au chapitre 012.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Alain LUNEAU

Acte rendu exécutoire après
Télétransmission en Préfecture le :
et publication ou notification du :

Affichée du : au :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.

/2021

Accusé de réception en préfecture
066-216601245-20210629-DEL-2021-114-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021